



FRANÇAIS DU MONDE

Le magazine de l'association Français du monde - ADFE

La démocratie à l'épreuve

**Les Français
de l'étranger,
une exception
démocratique
française**

**La démocratie
américaine,
à l'épreuve
des tensions
contemporaines**

**L'Amérique
latine entre
crises internes
et influences
extérieures**



N°217
Juillet 2026



**7/7 24/24 ECOUTEZ
LA VOIX DES EXPATS**



La radio
des Français
dans le
Monde

Une radio au service de ceux qui se préparent
ou qui vivent la **mobilité internationale** :

Actus, Infos pratiques, Interviews & un petit bout de France
avec le meilleur de la pop des années 80' à aujourd'hui.

FDLM.FR

**APP
GRATUITE**



217.

ÉDITO

Chères lectrices, chers lecteurs,

La démocratie n'est jamais un acquis. Elle est un exercice quotidien, une vigilance de tous les instants, une conquête toujours à recommencer. Ce numéro de Français du monde en témoigne à travers le monde entier : aux États-Unis où les institutions résistent mais où la confiance s'érode ; en Amérique latine où le vote se maintient mais où les fractures sociales fragilisent la confiance démocratique ; et jusque dans notre propre modèle français, si singulier, de représentation des citoyens établis hors de nos frontières.

Car c'est bien là que se construit notre responsabilité collective. Les Français de l'étranger ne sont pas des citoyens de seconde zone, éloignés des enjeux de leur pays parce qu'éloignés de son territoire. Ils sont, au contraire, un poste d'observation privilégié sur l'état du monde et sur la fragilité des équilibres démocratiques que nous avons trop longtemps crus acquis. Vivre à l'étranger, c'est souvent mesurer avec plus d'acuité ce que la République a de précieux : ses principes, ses libertés, son universalisme, et combien ils méritent d'être défendus avec constance.

Notre conception de la citoyenneté ne se limite pas à un droit de vote exercé tous les cinq ans. Elle repose sur l'idée que l'appartenance à la communauté nationale ne s'arrête pas aux frontières administratives. C'est une conception exigeante de la République, parfois contestée, mais c'est elle qui fait la force et l'originalité de notre modèle. Nous devons continuer à la porter, avec fermeté, face à celles et ceux qui voudraient la réduire à une formalité plutôt qu'à un principe fondateur.

Ce numéro nous rappelle aussi que la démocratie ne se joue pas seulement dans les urnes. Elle se joue dans la capacité des sociétés à résister à la tentation autoritaire, à la désinformation, à la loi du plus fort qui, de Caracas à Washington, semble parfois redevenir la grammaire des relations internationales. Elle se joue également dans notre capacité à transmettre le goût de l'engagement civique, de l'esprit critique et des valeurs qui fondent notre pacte républicain : liberté, égalité, fraternité.

François Boucher

Président de Français du monde - ADFE

Sommaire 217.

• 6 Le dossier

Démocratie à l'épreuve

p.6 Les Français de l'étranger, une exception démocratique française - Christian Lequesne.

p.8 Citoyenneté sans frontières - José del Tronco Paganelli et Samuel Bourdeau.

p.12 La démocratie américaine, à l'épreuve des tensions contemporaines - Annie Michel.

p.16 Ice out - Ice Scream - Samuel Bourdeau.

p.20 L'Amérique qui négocie le monde - Vincent Roué.

p.24 Amérique latine : entre élections libres et fragilités persistantes - Jean-Jacques Kourliandsky.

p.26 Démocraties sous pression : l'Amérique latine entre crises internes et influences extérieures - Denis Glock.

p.28 La démocratie à l'épreuve du XXI^{ème} siècle : retrouver l'efficacité pour mieux servir l'humanisme - Jean-Yves Leconte.

p.30 Tchernobyl, 40 ans après - un test et des leçons pour la démocratie - Anaïs Marin.

• 32 Vie associative

p.32 Un partenariat inédit pour accompagner les étudiants du réseau AEFE vers leurs études en France.

• 34 Écologie

p.34 Apprendre à vivre avec les fleuves - Entretien avec Frédéric Cazenave.

Le dossier La démocratie à l'épreuve

La démocratie est souvent considérée comme une évidence. Pourtant, partout dans le monde, elle est confrontée à de nouveaux défis : montée des populismes, polarisation des sociétés, désinformation, remise en cause des institutions, abstention électorale ou encore tensions géopolitiques. Les Français établis hors de France ne sont pas à l'écart de ces évolutions. Au contraire, leur situation interroge directement notre conception de la citoyenneté, de la représentation politique et du lien entre un État et sa diaspora. Ce dossier propose un regard croisé sur ces enjeux, en explorant l'exception française de la représentation des Français de l'étranger, les fragilités de la démocratie américaine, les défis auxquels sont confrontées les démocraties latino-américaines, ainsi que les mutations de l'ordre international. À travers ces analyses, une même question traverse l'ensemble des contributions : comment faire vivre la démocratie dans un monde où les frontières s'effacent, mais où la confiance reste plus que jamais indispensable ?

Dossier coordonné par **Vanessa Gondouin-Haustein**

FRANÇAIS DU MONDE

Magazine gratuit de Français du monde - ADFE

6 rue Lhomond, 75005 Paris France
francais-du-monde.org/magazine
contact@francais-du-monde.org

Directeur de la publication | François Boucher

Rédactrice en chef | Vanessa Gondouin-Haustein

Comité de rédaction | Kalliopi Ango Ela, Stéphane Arnoux, François

Boucher, Samuel Bourdeau, Annie Michel, Jaime Peypoch, Vincent Roué,

François Roussel, Radwane Saheli

PAO | Stéphane Arnoux

”
**En France,
l'État n'a jamais
souhaité perdre
le contact
politique avec
sa diaspora.**

Credit photo : Christian Lequesne - DR



Les Français de l'étranger, une exception démocratique française

Pour le politologue Christian Lequesne, les Français établis hors de France restent profondément attachés à leur culture politique d'origine. Députés, sénateurs, conseillers des Français de l'étranger : cette représentation unique en Europe révèle une conception très française du lien entre citoyenneté, solidarité et démocratie. Professeur à Sciences Po et auteur de *Le Diplomate et les Français de l'étranger*. Comprendre les pratiques de l'État envers sa diaspora paru en 2024, il analyse pour *Français du Monde* ce qui fait de la France une exception en matière de représentation politique de nos compatriotes de l'étranger.

ANALYSE

Les Français de l'étranger disposent d'un système de représentation auprès de leur État d'origine nettement plus développé que leurs équivalents dans les autres pays européens. Ils sont représentés au Parlement national par un nombre important d'élus : 12 sénateurs et 11 députés. Ils le sont également par les Conseillers des Français de l'étranger et les membres de l'Assemblée des Français de l'étranger, élus au sein des circonscriptions consulaires. En France, l'État n'a jamais souhaité perdre le contact politique avec sa diaspora. Les représentants sont considérés comme des intermédiaires identifiés de l'État, grâce auxquels le lien est maintenu.

Maintenir le lien avec les citoyens "visibles"

En pratique, la situation est parfois plus nuancée. Certains Français de l'étranger ne souhaitent plus entretenir de liens avec leur État d'origine. Ceux-là s'abstiennent lors des élections, voire ne sont plus inscrits auprès des consulats de France. L'État en a conscience, mais ce qui lui importe est de maintenir la relation avec celles et ceux qui acceptent de rester « visibles ». Lorsqu'un événement difficile survient — comme pendant la crise du Covid-19 ou lors d'opérations de rapatriement d'urgence — l'État s'adresse alors aux représentants pour organiser son action et maintenir le contact avec les communautés françaises concernées.

Des droits qui dépassent les frontières

La seconde raison de cette représentation tient à l'aspiration même des Français de l'étranger à conserver des droits étendus au-delà des frontières nationales. La France n'est pas un pays de tradition libérale où vivre à l'étranger serait considéré comme un choix individuel privant automatiquement des droits attachés à la nationalité. Les Français de l'étranger

continuent de voter à toutes les élections nationales et bénéficient encore largement des mécanismes de l'État-providence. L'exemple le plus significatif reste celui des bourses scolaires accordées aux enfants français scolarisés dans les lycées français à l'étranger, sans condition de paiement de l'impôt en France. Ce droit apparaît extrêmement extensif et demeure difficilement concevable dans la plupart des autres États européens. Pour préserver ces acquis — que l'État tend régulièrement à vouloir réduire pour des raisons budgétaires — les Français de l'étranger s'appuient sur leurs représentants, qui agissent alors comme un véritable groupe d'intérêt.

Une démocratie fondée sur la solidarité

L'action des députés et sénateurs des Français de l'étranger consiste en grande partie à veiller à ce que leurs compatriotes continuent de bénéficier des protections de l'État-providence. Sur cette question, les clivages politiques entre gauche et droite jouent finalement un rôle relativement limité.

L'essentiel demeure la défense d'une forme de redistribution considérée comme un principe intrinsèque de la démocratie française. Le principal enseignement est sans doute le suivant : ce n'est pas parce que les Français s'installent à l'étranger qu'ils renoncent à leur culture politique d'origine. Au contraire, les attentes envers l'État, le rapport aux droits sociaux, à la représentation politique et à la solidarité nationale continuent souvent d'accompagner les citoyens français bien au-delà des frontières. ■

”
**Ce n'est pas
parce que
les Français
s'installent à
l'étranger qu'ils
renoncent à leur
culture politique
d'origine.**

**Le Diplomate et
les Français de l'étranger**
Christian LEQUESNE.
Éditeur Presses de Sciences Po,
Livre broché - 19,00 €



ANALYSE

Citoyenneté sans frontières

La France est l'un des rares pays au monde à avoir construit un système complet de représentation politique pour ses citoyens installés hors de ses frontières. Députés, sénateurs, Conseillers des Français de l'Étranger (CFdE), Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) : aucun autre pays européen ne va aussi loin. Pourtant, cette citoyenneté transnationale se heurte à un paradoxe : malgré ces droits étendus, la participation électorale reste faible.

DÉCRYPTAGE

Le vote des citoyens résidant à l'étranger s'est considérablement développé au cours des dernières décennies et constitue aujourd'hui une pratique largement acceptée dans les démocraties contemporaines. Selon les estimations des organismes internationaux et de la littérature spécialisée, plus de 140 pays autorisent une forme de vote extraterritorial pour les élections nationales, même si les mécanismes, la portée et les restrictions varient considérablement.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, la règle générale voulait que le droit de vote soit associé à la résidence physique sur le territoire national. Cependant, l'essor des migrations internationales, la mondialisation et l'importance économique et politique croissante des diasporas ont conduit de nombreux États à reconnaître que la citoyenneté ne s'éteint pas avec l'émigration, et que celle-ci est intimement liée à la nationalité.

L'extension de ce droit est particulièrement notable à partir de ce qu'on appelle la troisième vague de démocratisation, survenue durant le dernier quart du XX^e siècle. Parmi les arguments en faveur de la participation électorale de la diaspora figure l'idée que la citoyenneté ne prend pas fin lorsqu'une personne transfère sa résidence dans un autre pays, surtout au regard du fait que la nationalité ne se perd pas lors de ce transfert. Nombre de ces citoyens conservent des liens familiaux, des droits patrimoniaux et des obligations légales de diverses natures, notamment fiscales. En outre, la résidence à l'étranger peut être temporaire, de sorte que leur retour suppose qu'ils continuent de s'intéresser aux affaires politiques et électorales de leur pays. C'est pourquoi les réformes en ce sens cherchent à renforcer les liens avec les communautés émigrées, qu'il s'agisse de ceux qui, dans des contextes autoritaires, ont quitté leur pays comme exilés politiques, ou de ceux qui l'ont fait pour d'autres motifs : tous contribuent significativement, par les envois de fonds, les investissements, le

rayonnement du pays d'origine à l'étranger (culture et économie) ou les activités politiques transnationales, à leur pays d'origine.

Quand la citoyenneté dépasse les frontières

Les données comparatives montrent qu'il existe divers modèles institutionnels de participation politique pour ceux qui vivent à l'étranger. À une extrémité, se trouvent les pays qui n'autorisent pas la participation électorale de la diaspora. Parmi les exemples les plus notables de ce groupe figurent l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et l'Uruguay. Dans ces pays, prévaut l'idée que les citoyens doivent assumer les conséquences de leurs choix électoraux, et que, en fait, ceux qui votent depuis l'étranger ont la possibilité d'éviter, dans une large mesure, les effets de leurs propres décisions. Dans une position intermédiaire, se trouvent les pays qui permettent la participation électorale de leurs citoyens résidant à l'étranger, mais uniquement pour les élections aux fonctions exécutives et législatives nationales. Enfin, les pays qui adoptent un modèle plus large

et plus inclusif de citoyenneté globale permettent non seulement la participation électorale de leur diaspora, mais ont en outre développé une forme de représentation exclusive pour leurs citoyens résidant à l'étranger. Parmi eux figurent l'Italie, le Portugal et, probablement avec le système le plus inclusif de tous, la République française.

La France, championne de la représentation des expatriés

À l'instar d'autres nations, la France reconnaît pleinement les droits politiques de ses citoyens résidant à l'étranger. Ceux-ci peuvent participer à l'élection présidentielle, aux élections législatives, aux référendums nationaux et aux élections des Conseillers des Français de l'Étranger (CdFE).

La citoyenneté ne prend pas fin lorsqu'une personne transfère sa résidence dans un autre pays.

Toutefois, l'élément distinctif du modèle français n'est pas seulement qu'ils peuvent voter, mais qu'ils disposent d'une représentation propre de parlementaires et de conseillers.

Depuis 1946, il existe des sénateurs des Français de l'Étranger (3 initialement, 12 actuellement), leur circonscription est... le monde entier. Comme les autres sénateurs, ils sont élus au suffrage universel indirect, les « grands électeurs » étant les 433 CdFE et 77 délégués consulaires. Le nombre de conseillers par pays dépend du nombre de citoyens inscrits sur les listes consulaires.

Depuis 2012, les Français résidant à l'étranger élisent directement des députés qui les représentent à l'Assemblée nationale. À cette fin, le monde est divisé en 11 circonscriptions électorales transnationales regroupant différents pays et régions. L'Amérique du Nord constitue une circonscription, l'Amérique latine et les Caraïbes en forment une autre, et l'Europe ainsi que l'Afrique et le Moyen-Orient sont chacune divisées en plusieurs circonscriptions.

La logique de représentation de la diaspora, telle qu'elle est inscrite normativement dans le système français, repose sur deux piliers. D'une part, conformément à la tradition « rousseauiste », les Français de l'extérieur ne sont pas simplement des électeurs dispersés, mais une communauté politique dotée d'intérêts spécifiques. D'autre part, conformément à la conception représentative de Condorcet, la représentation effective des intérêts suppose l'existence de divers chaînons de représentation, qui relient le citoyen électeur à ceux qui parlent et prennent des décisions en son nom.

L'existence de députés spécifiques pour les Français de l'Étranger signifie que la diaspora possède une capacité d'influence extraordinaire sur des questions d'intérêt national, mais aussi liées directement à leur situation, telles que l'Enseignement Français à l'Étranger, l'accès aux services consulaires (incluant l'état civil),

la fiscalité internationale, la protection sociale, la reconnaissance des diplômes, ou encore les questions relatives à la nationalité et à la transmission de la citoyenneté.

Par ailleurs, pour faire remonter les préoccupations et suggestions des Français de l'Étranger, les 433 CdFE élisent 90 d'entre eux qui forment l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) – la troisième assemblée de la République – mais qui n'est que consultative et se réunit 2 fois par an.

Au-delà du vote pour les sénatoriales et pour l'AFE, le rôle des CdFE est limité aux décisions prises localement et qui concernent les Français de l'Étranger (surtout ceux du pays dans lequel ils ont été élus). Ils participent et votent à la plupart des Conseils Consulaires, qui sont présidés par l'un d'entre eux, élu au lendemain des élections. Ces conseils consulaires sont le mécanisme pour faire des recommandations au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour l'octroi de bourses scolaires, d'aides sociales, de soutiens financiers pour des projets associatifs (STAFE), entre autres.

Le paradoxe démocratique des Français de l'Étranger

Malgré ces systèmes de représentation, il existe un paradoxe : la participation au vote des citoyens français résidant à l'étranger est généralement très faible. En ce sens, l'abstention revient à renoncer à des mécanismes de représentation conçus spécifiquement pour eux. Les députés qui représentent les Français de l'étranger travaillent précisément sur ces questions. Ainsi, lorsqu'une part importante de la diaspora s'abstient, sa capacité collective à peser sur ces décisions diminue. Et, compte tenu de la tradition politique française et de la dynamique partisane au Parlement français, l'identité politique et partisane de ces députés constitue bel et bien un facteur pertinent au moment de déterminer l'orientation de ces politiques et leurs effets sur le bien-être des Français de l'étranger.

La France constitue probablement le laboratoire le plus avancé qui soit pour observer cette tension.

Comment redonner envie de voter ?

D'un point de vue comparatif, le cas français révèle quelque chose de très intéressant : accorder des droits politiques est relativement simple ; faire en sorte que ces droits soient effectivement utilisés se révèle bien plus complexe.

La France est parvenue à rompre avec l'idée selon laquelle la représentation politique repose sur un fondement strictement territorial, et a construit institutionnellement une conception de la citoyenneté pleinement transnationale. Pourtant, le comportement de nombreux expatriés suggère que, même lorsque l'État supprime les barrières juridiques, une part importante de la participation politique continue de dépendre de quelque chose de plus difficile à reproduire à distance : l'expérience quotidienne d'appartenir à une communauté politique concrète.

À cet égard, tant les réformes administratives que la numérisation peuvent faciliter l'accès et réduire les coûts de la participation. Cependant, il est probable que ce ne soient pas les principaux obstacles, puisque depuis

la possibilité de voter en ligne pour la plupart des élections, le taux de participation n'a pas augmenté de manière drastique. Accroître la visibilité des représentants, de leurs fonctions et des bénéfices concrets de leur action peut constituer un élément important, donner plus de pouvoir et de responsabilités aux CdFE en est un autre. Développer des espaces de participation délibérative impliquant des décisions de politique publique, au-delà du seul cadre électoral, peut également représenter une stratégie efficace. Le rôle de Français du Monde est très important pour atteindre l'objectif d'augmentation du nombre de votants.

Enfin, certains auteurs soutiennent que le principal défi du XXI^e siècle n'est plus de reconnaître des droits électoraux aux diasporas, mais de favoriser, au moyen de diverses incitations et mesures concrètes, leur plus grande implication politique et électorale. Une citoyenneté politiquement active peut-elle exister sans résidence partagée ? dit autrement, peut-on être un citoyen pleinement engagé dans la vie d'un pays sans y vivre au quotidien ? Le cas français constitue probablement le laboratoire le plus avancé qui soit pour observer cette tension. ■

Accorder des droits politiques est relativement simple ; faire en sorte que ces droits soient effectivement utilisés se révèle bien plus complexe.

Analyse de **José del Tronco** Paganelli, Professeur chercheur à temps complet à la Faculté Latinoaméricaine de Sciences Sociales (FLACSO), Mexico et **Samuel Bourdeau**, Président de la section Mexique de l'Association Français du Monde et administrateur de l'Association

La démocratie américaine, à l'épreuve des tensions contemporaines

Entre polarisation politique, désinformation et contestation électorale, les États-Unis traversent une période de fortes tensions démocratiques. Si certains événements récents, notamment l'attaque du Capitole en 2021, ont suscité des inquiétudes légitimes, les institutions américaines continuent néanmoins de fonctionner conformément aux principes constitutionnels. Cette situation rappelle qu'aucune démocratie n'est définitivement acquise et que sa préservation repose autant sur les institutions que sur l'engagement des citoyens.

ANALYSE Par **Annie Michel**

Crédit photo : DR



La démocratie est souvent perçue comme solidement enracinée aux États-Unis. Pourtant, l'histoire du XXe siècle rappelle qu'aucun régime démocratique n'est totalement à l'abri des fragilités internes. Les démocraties ne disparaissent pas toujours brutalement : elles peuvent aussi s'éroder progressivement sous l'effet des crises politiques, de la polarisation et de l'affaiblissement des contre-pouvoirs. Cette réalité conduit aujourd'hui à une question essentielle : la démocratie américaine peut-elle, elle aussi, être fragilisée de l'intérieur ?

Des tensions démocratiques réelles

Depuis plusieurs années, de nombreux observateurs – notamment parmi les Européens et les Français établis aux États-Unis – expriment des inquiétudes quant à l'évolution du climat politique américain. Ces préoccupations reposent sur plusieurs phénomènes visibles : une polarisation politique croissante ; la contestation de certains résultats électoraux ; la diffusion massive de désinformation sur les réseaux sociaux ; la remise en question de certains piliers démocratiques, notamment la justice,

le droit de vote et les médias ; un climat de défiance croissante envers les institutions ; une polarisation qui gagne désormais une partie du monde économique et social.

L'attaque du Capitole des États-Unis, le 6 janvier 2021, a constitué un moment particulièrement marquant. Pour beaucoup, cet événement a révélé qu'une partie de la population était prête à remettre en cause le processus démocratique lorsque les résultats électoraux ne correspondaient pas à ses attentes.

Entre-temps, plusieurs participants

condamnés ont bénéficié de mesures de grâce, relançant le débat sur la responsabilité politique et judiciaire autour de ces événements.

Cet épisode a profondément choqué l'opinion publique internationale et a soulevé des interrogations légitimes sur la solidité des institutions américaines.

Des institutions qui continuent néanmoins de fonctionner

Malgré ces tensions, il est important

d'adopter une analyse factuelle et nuancée. Les événements récents ne démontrent pas un effondrement de la démocratie américaine, mais plutôt une période de fragilisation et de forte tension politique.

En effet, les mécanismes institutionnels ont, jusqu'à présent, continué à fonctionner : les tribunaux ont rejeté les contestations électorales non fondées ; le Congrès a certifié les résultats de l'élection présidentielle ; l'alternance du pouvoir s'est déroulée conformément à la Constitution ; les contre-pouvoirs institutionnels ont conservé leur rôle.

Ces éléments montrent que, malgré les crises traversées, les fondements démocratiques des États-Unis demeurent opérationnels.

Une vigilance démocratique indispensable

La situation actuelle constitue toutefois un signal d'alerte sérieux. La démocratie ne repose pas uniquement sur des textes constitutionnels ou sur des institutions ; elle dépend également de la confiance des citoyens, du respect des règles démocratiques et de l'engagement civique.

Comme dans d'autres démocraties occidentales, les États-Unis doivent aujourd'hui faire face à plusieurs défis majeurs : la montée des discours extrêmes ; l'affaiblissement du consensus démocratique ; l'impact des réseaux sociaux sur l'information ; la défiance croissante envers les institutions publiques.

Les tensions géopolitiques actuelles, notamment au Moyen-Orient, pourraient également avoir des conséquences sur la vie démocratique américaine. En période

de crise internationale ou de conflit armé, les démocraties sont souvent confrontées à un renforcement du pouvoir exécutif, à une montée des discours sécuritaires et à une polarisation accrue du débat public.

Aux États-Unis, certains observateurs craignent qu'un engagement militaire prolongé ou une aggravation des tensions avec l'Iran ne contribue à accentuer les divisions politiques déjà existantes et à fragiliser davantage la confiance des citoyens envers les institutions. Toutefois, comme lors des précédentes crises internationales traversées par le pays, la capacité des institutions américaines

à préserver l'équilibre entre sécurité nationale, État de droit et libertés publiques restera un élément déterminant pour la préservation de la démocratie.

Une démocratie jamais définitivement acquise

La démocratie américaine traverse aujourd'hui une période de tension et de fragilisation réelle, sans pour autant être en voie d'effondrement. Les événements récents, notamment l'attaque du Capitole en 2021, ont mis en lumière des vulnérabilités importantes, mais les institutions

constitutionnelles ont jusqu'à présent démontré leur capacité de résistance.

Cette situation doit être comprise non comme une fatalité, mais comme un appel à la vigilance démocratique. Préserver une démocratie exige un engagement constant des institutions, des responsables politiques et des citoyens eux-mêmes.

Car, aux États-Unis comme ailleurs, la démocratie reste avant tout une construction collective qui nécessite confiance, responsabilité et participation active. ■

Les démocraties ne disparaissent pas toujours brutalement : elles peuvent aussi s'éroder progressivement sous l'effet des crises politiques, de la polarisation et de l'affaiblissement des contre-pouvoirs.



Crédit photo : Andy Feliciotti, United States Capitol, 2019 - Utilisation gratuite sous la Licence Unsplash

ICE OUT ICE SCREAM

De tous temps, les expressions culturelles liées à la politique ont existé : parfois satiriques, souvent porteuses de messages forts, et fréquemment en opposition à des systèmes de répression. C'était le cas jusqu'à récemment aux États-Unis avec la politique anti-migration menée par l'administration Trump, principalement dirigée contre les populations dites « latinos » et plus particulièrement à travers les actions de la police migratoire U.S. Immigration and Customs Enforcement (ICE¹).

ANALYSE Par **Samuel Bourdeau**

Entre 3% et 4% de la population des États-Unis seraient undocumented autrement dit sans papiers, ce qui représente entre 11 et 14 millions de personnes. Selon le Département d'État américain, un peu moins de la moitié seraient des ressortissants mexicains et près de deux tiers originaires d'Amérique centrale.

Dans le débat public américain, il est d'ailleurs fréquent que les « latinos » soient désignés comme « mexicains », alors qu'ils peuvent être originaires de l'ensemble de l'Amérique latine. Par ailleurs, il est intéressant de noter que le nombre de migrants clandestins expulsés vers le Mexique reste sensiblement le même qu'avant 2025 — environ 4 000 par semaine selon la présidente mexicaine Claudia Sheinbaum.

En réalité, au-delà des chiffres, ce qui marque surtout l'opinion publique aujourd'hui, ce sont les méthodes employées. Les opérations de l'ICE ont été régulièrement dénoncées pour leur brutalité : arrestations musclées, interventions dans des espaces privés, séparations familiales ou encore climat de dénonciation généralisée.

Plusieurs associations de défense des droits humains dénoncent également des pratiques jugées humiliantes ou contraires aux droits et aux libertés fondamentales.

Cette situation a amené une partie de la société américaine à s'interroger, et ces questionnements se sont fortement reflétés dans les milieux culturels.

Quand les lieux culturels deviennent politiques

Les grandes institutions culturelles américaines ont été elles aussi touchées par ces tensions. À Washington, le Président a décidé de reprendre en main le célèbre Kennedy Center, certains allant jusqu'à parler désormais du « Trump Kennedy Center ».

La réaction a été immédiate : boycott d'artistes, prises de position publiques et forte baisse des ventes de billets — près de 50 % selon plusieurs médias américains. Finalement, la salle a annoncé une fermeture de deux ans pour « travaux ».

¹ Ice correspond au Service de contrôle de l'immigration et des douanes

Crédit photo : Jorge Rojas - Bad Bunny, 2020 - Utilisation gratuite sous la Licence Unsplash



”
*La culture apparaît
ainsi comme
l'un des espaces
où s'expriment
désormais
les fractures
politiques, sociales
et identitaires
des États-Unis
contemporains.*

Pour de nombreux observateurs, cet épisode a symbolisé la fracture grandissante entre une partie du monde culturel américain et le pouvoir politique actuel.

Les artistes prennent position

Autre phénomène marquant : des artistes américains de renommée internationale ont pris publiquement position contre la politique migratoire de l'administration Trump, alors même que beaucoup évitaient jusque-là de s'engager politiquement.

Lors de la cérémonie des Grammy Awards, plusieurs artistes sont apparus avec un badge « ICE OUT² », manière discrète mais visible d'exprimer leur opposition sans prononcer un seul discours.

D'autres ont choisi de parler plus directement. Billie Eilish a ainsi déclaré que « personne n'est illégal sur des terres volées », dénonçant les politiques migratoires et appelant à continuer « à protester et à élever la voix pour les droits humains ».

Robert De Niro, critique régulier de Donald Trump, a quant à lui accusé le président américain de « détruire les États-Unis », appelant à « la résistance et à l'unité pour sauver le pays ».

Le climat politique a également poussé certaines personnalités à envisager un départ. Plusieurs acteurs, parmi lesquels George Clooney ou Johnny Depp, selon différents médias américains, auraient engagé des démarches pour obtenir une autre nationalité ou envisageraient de vivre à l'étranger.

Au-delà de la réalité concrète de ces projets, ces annonces participent à installer l'idée d'un malaise grandissant dans une partie des élites culturelles américaines.

Bad Bunny et la puissance de la culture latino

Enfin, les artistes ont aussi utilisé leurs spectacles comme espace d'expression politique. Ce fut notamment le cas de Bad Bunny lors du spectacle de mi-temps du Super Bowl.

Le chanteur portoricain a mis en scène différents aspects des cultures latino-américaines, multipliant les références identitaires, musicales et symboliques. Dans une séquence particulièrement remarquée, il a même cité la quasi-totalité des pays d'Amérique latine.

Le spectacle a rencontré un immense succès sur les réseaux sociaux : dans les 24 heures suivantes, il aurait généré près de 4 milliards de vues et d'interactions selon plusieurs estimations relayées en ligne.

Pour beaucoup, cette performance a été perçue comme une réponse culturelle à la rhétorique anti-migration qui traverse une partie de la vie politique américaine.

Le secteur culturel ne peut sans doute pas, à lui seul, inverser les politiques migratoires américaines. Mais il devient le reflet de ce qu'une partie de la population ressent aujourd'hui, aussi bien en Amérique latine qu'aux États-Unis.

Il ne faut toutefois pas oublier qu'une partie du monde culturel soutient également cette politique anti-immigration, notamment dans certains milieux liés à la musique country et aux sphères conservatrices américaines.

La culture apparaît ainsi comme l'un des espaces où s'expriment désormais les fractures politiques, sociales et identitaires des États-Unis contemporains.

Reste une question : jusqu'où cette confrontation culturelle peut-elle aller ? Car derrière les slogans, les concerts et les prises de parole, certains craignent désormais que les tensions politiques américaines ne finissent par fragiliser durablement la liberté d'expression artistique elle-même. Au vue de l'évolution récente de la situation, pouvons-nous penser sérieusement que les actions culturelles ont exercé une réelle influence sur la réorientation des opérations de l'ICE ? Elles continuent en effet, mais principalement dans les aéroports et aux frontières, avec des actions moins « spectaculaires » qu'il y a quelques semaines. ■

² Ice out signifie Ice dehors





Crédit photo : Gavin Li Palais des Nations, 2024 - Utilisation gratuite sous la Licence Unsplash

L'Amérique qui négocie le monde

ANALYSE Par **Vincent Roué**

Dans la nuit du 3 janvier 2026, à Caracas, la rumeur commence à circuler avant même que les autorités vénézuéliennes ne puissent la confirmer. Nicolás Maduro a disparu. Pendant quelques heures, personne ne sait exactement ce qui s'est passé. Puis Washington parle. Washington revendique alors une opération ayant permis la capture du président vénézuélien et son transfert hors du pays.

Dans les chancelleries européennes, la réaction oscille entre stupeur et prudence. L'événement semble appartenir à une autre époque : celle des opérations clandestines de la guerre froide, lorsque les grandes puissances renversaient des gouvernements hostiles dans l'ombre.

Mais le contexte est différent. Ce qui frappe surtout les observateurs, c'est la manière presque désinvolte avec laquelle l'opération est assumée à Washington. Comme si elle relevait d'une logique désormais évidente.

Un monde vu comme un rapport de force

Depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche en 2025, la politique étrangère américaine semble en effet suivre une ligne de conduite particulière : le monde n'est plus présenté comme un ordre à protéger ou à organiser, mais comme un ensemble de rapports de force à négocier.

Les alliances deviennent des arrangements. Les guerres, des calculs. Les engagements internationaux, des transactions.

Cette évolution ne surgit pas de nulle part. Elle s'inscrit dans un mouvement amorcé depuis plusieurs années, mais qui s'est nettement accéléré avec le second mandat de Trump. Durant la campagne de 2024, celui-ci affirmait déjà que les États-Unis devaient cesser d'assumer seuls le coût de la sécurité mondiale. Une fois revenu au pouvoir, il a transformé cette intuition politique en doctrine implicite.

L'Ukraine, entre soutien et calcul stratégique

La guerre en Ukraine illustre particulièrement cette évolution. Depuis l'invasion russe de 2022, les États-Unis ont été le principal soutien militaire de Kiev. L'aide américaine — militaire, financière et

humanitaire — a dépassé les 114 milliards d'euros entre 2022 et 2024 selon le Kiel Institute for the World Economy. Plus de 56 % de cette somme correspond à une aide militaire directe : systèmes de défense antiaérienne, missiles, drones, véhicules blindés, munitions. Une partie importante de ces fonds ne quitte jamais vraiment les États-Unis. Ils financent des commandes passées auprès d'entreprises américaines, destinées à remplacer les équipements envoyés sur le front ukrainien. Dans le discours officiel, cette aide incarne la défense de la démocratie face à l'agression russe. Mais dans les faits, elle fonctionne aussi comme un mécanisme économique et stratégique : affaiblir un rival géopolitique tout en soutenant l'économie de défense nationale.

Le monde n'est plus présenté comme un ordre à protéger ou à organiser, mais comme un ensemble de rapports de force à négocier.

Le second mandat de Trump n'a pas mis fin au soutien à Kiev, mais il en a profondément modifié le ton et les conditions. L'aide est désormais présentée moins comme une solidarité politique que comme une négociation permanente. Même si l'aide a drastiquement chuté, Washington continue d'armer l'Ukraine, tout en exigeant davantage des Européens et en laissant planer l'idée que ce soutien pourrait être revu à la baisse si son coût devenait excessif.

Dans le même temps, la Maison Blanche entretient une relation plus ambiguë avec Moscou. Alors que l'administration Biden avait fait de l'isolement diplomatique de la Russie un objectif central, la rhétorique

américaine évolue. Les critiques contre Vladimir Poutine se font plus rares et Donald Trump évoque régulièrement la possibilité d'un « accord » permettant de mettre fin au conflit.

Cette attitude plus conciliante ne signifie pas une alliance. Elle reflète plutôt une convergence de visions : un espace où les puissances avancent leurs intérêts, négocient leurs sphères d'influence et testent les limites de leurs adversaires.

L'OTAN devient-elle un contrat ?

Cette logique transforme également les relations avec les alliés traditionnels des États-Unis, notamment en Europe. Depuis des décennies, l'OTAN constitue la pierre angulaire de la sécurité occidentale. Mais sous la présidence Trump, l'alliance est progressivement redéfinie dans des termes plus économiques.

Officiellement, le budget commun de l'OTAN demeure relativement limité : il s'élève à environ 4,6 milliards d'euros en 2025 et devrait atteindre 5,3 milliards d'euros en 2026, des montants dédiés au fonctionnement de l'Organisation, à sa structure de commandement militaire ainsi qu'aux infrastructures et capacités communes financées en collectivité. Les États-Unis contribuent à hauteur d'environ 15,9 % en 2025, un niveau équivalent à celui de l'Allemagne, ce qui en fait l'un des principaux contributeurs directs — mais pas le premier ni le majoritaire.

Le véritable coût de l'alliance se trouve ailleurs. Il réside dans la présence militaire américaine en Europe : bases aériennes, forces terrestres, flotte navale, capacités nucléaires. C'est cette infrastructure gigantesque qui constitue, en pratique, le parapluie stratégique dont bénéficient les pays européens.

Depuis 2025, la Maison Blanche n'hésite plus à présenter cette protection comme un service qui doit être payé. Les alliés européens sont régulièrement invités à augmenter leurs budgets de défense et à acheter davantage d'équipements militaires — souvent américains. Ainsi, ce qui était autrefois présenté comme une alliance fondée sur la solidarité stratégique ressemble progressivement à une relation plus transactionnelle. Les garanties de sécurité deviennent des engagements négociés, réévalués, parfois conditionnés à des contributions financières ou industrielles.

L'Iran et le retour de la puissance brute

Cette manière de penser la puissance internationale apparaît encore plus clairement dans la politique menée au Moyen-Orient où la logique d'ordre international est balayée par une logique d'échanges, de pressions et de gains stratégiques immédiats.

En juin 2025, l'aviation américaine participe à une série de frappes contre plusieurs installations nucléaires iraniennes, notamment les sites de Fordow, Natanz et Isfahan. Officiellement, l'objectif est d'empêcher Téhéran de se rapprocher de l'arme nucléaire. Mais l'opération marque

une rupture stratégique : pour la première fois depuis des décennies, les États-Unis frappent directement des infrastructures majeures sur le territoire iranien.

Quelques mois plus tard, en février 2026, la tension dégénère en confrontation ouverte. Une offensive conjointe menée par les États-Unis et Israël vise les infrastructures militaires et nucléaires iraniennes. Les bombardements se multiplient, tandis que Téhéran riposte par des missiles et des drones contre des cibles israéliennes et des bases américaines dans la région.

La supériorité militaire américaine est indiscutable. Mais la question centrale n'est pas militaire. Elle est politique. Que se passera-t-il si le régime iranien survit à cette campagne ?

Certains responsables américains évoquent un possible affaiblissement durable du pouvoir iranien, voire une transformation interne du régime. Mais de nombreux analystes rappellent que l'histoire récente du Moyen-Orient a montré que la destruction d'infrastructures militaires ne produit pas nécessairement un changement politique durable.

Dans le même temps, l'intervention suscite un débat inattendu aux États-Unis. Une partie du mouvement MAGA¹ conservateur, qui avait soutenu Trump pour sa promesse d'éviter les « guerres sans fin », s'interroge désormais sur le coût et la durée possible du conflit.

Ce qui était autrefois présenté comme une alliance fondée sur la solidarité stratégique ressemble progressivement à une relation plus transactionnelle.

Dans un tel monde, la ressource la plus rare n'est plus la puissance. C'est la confiance.

La fin de l'ordre international ?

Ce débat révèle une tension plus profonde au cœur de la politique étrangère américaine.

Depuis deux siècles, la pensée politique occidentale oscille entre deux visions du monde. La première, inspirée notamment par Emmanuel Kant, imagine un ordre international fondé sur des règles, des institutions et des principes universels. Dans cette perspective, les États peuvent coopérer pour limiter les conflits et construire une forme de paix durable. La seconde vision, plus ancienne et plus cynique, considère que la politique internationale n'est qu'un jeu de puissance. Les États agissent selon leurs intérêts, testent les limites de leurs adversaires et concluent des accords lorsque cela leur est utile.

La diplomatie transactionnelle qui s'impose aujourd'hui à Washington s'inscrit clairement dans cette seconde tradition. Les alliances deviennent des contrats. Les interventions militaires, des investissements stratégiques. La morale n'est pas absente, mais elle apparaît souvent comme un argument de communication plutôt qu'un principe directeur.

Ce basculement ne signifie pas que les États-Unis déclinent. Au contraire : leur puissance militaire, technologique et économique demeure sans équivalent. Mais leur comportement international est devenu plus imprévisible.

Une alliance peut être renforcée un jour, renégociée le lendemain. Une guerre peut être lancée rapidement, puis abandonnée si le coût devient trop élevé.

Pour les alliés européens, cette évolution constitue un réveil stratégique brutal. Pendant des décennies, ils ont vécu sous le parapluie américain, convaincus que la solidarité transatlantique constituait une constante de l'ordre international.

Aujourd'hui, ils découvrent que cette solidarité peut aussi devenir une négociation.

Au fond, la transformation de la politique américaine peut se résumer simplement. Pendant la seconde moitié du XX^e siècle, les États-Unis ont tenté de construire un ordre international. Au XXI^e siècle, ils semblent considérer que cet ordre s'est transformé en un immense marché géopolitique. Dans ce marché, les alliances se négocient, les guerres se calculent et les institutions se redéfinissent.

Et dans ce jeu de transactions, Washington reste — pour l'instant — l'acteur le plus puissant autour de la table. Mais un monde où tout se négocie a aussi une faiblesse.

Dans un tel monde, la ressource la plus rare n'est plus la puissance.

C'est la confiance. ■

¹ Make America Great Again ou Rendre sa Grandeur à l'Amérique

Amérique latine : entre élections libres et fragilités persistantes

Amérique latine et démocratie semblent aller de pair. L'époque des généraux n'a-t-elle pas pris fin dans les années 1980 ? Le souvenir des dictatures n'est-il pas entré dans les musées mémoriels de Buenos Aires, Lima, Montevideo ou Santiago du Chili ? La remarque est pertinente. Pourtant, le printemps démocratique latino-américain a pris quelques rides.

Par **Jean-Jacques Kourliandsky**

Directeur de l'Observatoire Amérique latine-Fondation Jean Jaurès

DÉCRYPTAGE

L'Équateur avait ouvert la voie dès 1979 en mettant fin au pouvoir militaire. Les transitions démocratiques se sont ensuite multipliées en Amérique centrale et dans le cône Sud. Le Mexique a franchi une étape supplémentaire en 2000 lorsque l'alternance a mis fin au monopole politique du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 1929.

Raúl Alfonsín, Patricio Aylwin, Oscar Arias, Liber Seregni, ont porté les couleurs de ces printemps démocratiques argentin, chilien, costaricien, uruguayen aux quatre coins du monde. Où en est-il, où en est-on aujourd'hui ?

Un constat demeure positif : le recours au vote reste largement respecté. En 2025, les Argentins

ont renouvelé leur parlement ; les Boliviens élu leur président ; tandis que les Chiliens et Honduriens se sont rendus aux urnes. En 2026, Colombiens et Costariciens ont également participé à des élections nationales. D'autres rendez-vous électoraux sont attendus au Brésil, en Colombie et au Pérou.

Là où le vote reste sous contrôle

Mais du sable s'est progressivement introduit dans cette mécanique électorale.

Certains pays n'ont jamais véritablement rejoint le mouvement démocratique régional. À Cuba, la pluralité de candidatures introduite en 1992 demeure limitée par le « seul » parti politique, le Parti

communiste cubain.

En Haïti, le pluralisme électoral est une obligation constitutionnelle. Encore faudrait-il qu'il y ait des consultations régulières. Ce qui n'est pas le cas puisque l'île est actuellement dirigée par un gouvernement transitoire sans légitimité électorale. La dernière consultation remonte à 2016. L'insécurité chronique empêche l'organisation de votes. D'autres États respectent les formes électorales tout en en détournant l'esprit. Au Nicaragua et au Venezuela, les opposants les plus populaires sont dans l'incapacité de se présenter car emprisonnés ou contraints à l'exil. Et lorsqu'ils le peuvent, leur accès aux médias demeure limité.

Quand les institutions se grippent

Même là où les élections restent ouvertes, les institutions peuvent être fragilisées.

Au Brésil, la présidente Dilma Rousseff, élue en 2014, a été destituée en 2016 dans des conditions qui continuent d'alimenter le débat politique, notamment par une majorité de députés inquiets de ses intentions. Elle avait annoncé des mesures anti-corruption. Sept ans plus tard, contestant la victoire électorale présidentielle de Luiz Inacio Lula da Silva, des partisans de Jair Bolsonaro, ont assailli et mis à sac, la présidence, le parlement et le Tribunal supérieur de justice.

Le Pérou illustre également cette fragilité institutionnelle puisque le pays vit un quotidien politique interdisant un bon fonctionnement démocratique depuis trente ans. Alberto Fujimori avait déjà rompu l'équilibre démocratique en dissolvant les institutions en 1992. Plusieurs de ses successeurs ont ensuite été destitués, poursuivis par la justice ou emprisonnés. L'un d'eux, Alan García, s'est suicidé alors qu'il faisait l'objet d'une enquête judiciaire.

Médias fragiles, violence omniprésente

Les processus électoraux évoluent également dans un environnement difficile.

La presse est libre et concurrentielle dans la plupart des pays latino-américains. Mais cette liberté est souvent limitée ! Actif financier, elle est très majoritairement aux mains de groupes économiques qui la gèrent comme telle. Les candidats contestant pacifiquement l'ordre établi ont un accès limité à leurs colonnes.

Au point que l'on peut citer sur les doigts d'une main les quelques exceptions, Página/12 et Perfil en Argentine, le Jornal do Brasil, La Jornada au Mexique, La República au Pérou.

À cette fragilité médiatique s'ajoute une violence devenue structurelle. Quarante des cinquante villes les plus violentes du monde se situeraient en Amérique latine. En dehors des zones de guerre, la région reste l'une des plus dangereuses pour les journalistes, les responsables politiques locaux ou les défenseurs des droits humains. Au Mexique, plusieurs maires ont encore été assassinés en 2025. Par ailleurs, il n'y a pas qu'à Haïti où cette réalité a des incidences graves sur la démocratie et le quotidien des habitants. De vastes zones grises sont abandonnées à la délinquance organisée en Amérique centrale, au Brésil, en Colombie, en Équateur. Au-delà des risques physiques, diverses activités sont rançonnées par cartels, et milices diverses.

Une démocratie debout, mais vulnérable

Face à cette insécurité, les réponses politiques les plus populaires privilégient souvent l'autorité et la force.

Le président salvadorien Nayib Bukele a bâti sa popularité sur une politique sécuritaire, particulièrement ferme. Ailleurs, des dirigeants comme Milei en Argentine défendent des réponses radicales aux difficultés économiques et sociales. Pourtant, la façade démocratique est encore présentable. Dans la majorité des pays latino-américains on vote, et les scrutins sont globalement irréprochables.

Mais derrière cet écran somme toute acceptable le constat est celui d'une grande fragilité, déjà érodée ici et là. Sans doute les solidarités démocratiques internationales ne sont-elles pas à la hauteur. Haïti, depuis longtemps, a été abandonné par la prétendue « Communauté internationale ». Les États-Unis – et plus encore depuis le retour du président Trump à la Maison Blanche – ont fermé toute perspective constructive. Ils sont intervenus dans les processus électoraux argentin et hondurien. Ils ont mis le Venezuela sous tutelle ... pétrolière et l'embargo continue de peser lourdement sur la population cubaine.

Les derniers « maux » reviennent au déficit quasi structurel de démocratie sociale. Région la plus inégalitaire du monde, l'Amérique latine en paye le prix en violences multiformes : délinquance et homicides, épidémies, migrations forcées par l'absence de travail, détournements électoraux et institutionnels, monopoles médiatiques. « L'Amérique latine », a rappelé Sergio Diaz-Granados, président de la Banque de développement de l'Amérique latine (CAF), « est la seule région émergente dont la population vieillit, et qui n'a pas résolu les questions centrales que sont la pauvreté et la malnutrition¹ ». ■

¹ In El País, Madrid, 28 janvier 2025

Démocraties sous pression : l'Amérique latine entre crises internes et influences extérieures

PANORAMA

Par Denis Glock

L'Amérique latine traverse aujourd'hui une période difficile pour ses démocraties. Les élections ont toujours lieu, les constitutions sont encore en vigueur et les institutions continuent de fonctionner dans la plupart des pays. Pourtant, derrière cette apparente stabilité, une crise plus profonde se développe : la perte de confiance des citoyens envers la démocratie.

Dans plusieurs pays de la région, beaucoup de personnes se sentent fatiguées de la politique.

La corruption, les inégalités sociales, la violence et l'incapacité des gouvernements à améliorer la vie quotidienne provoquent frustration et mécontentement. Aujourd'hui, les démocraties latino-américaines ne sont plus surtout menacées par les coups d'État militaires comme au XX^e siècle, mais plutôt par un affaiblissement progressif des institutions et de la confiance envers les dirigeants politiques.

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), dans son rapport « Démocraties sous pression : réimaginer l'avenir de la démocratie en Amérique latine et dans les Caraïbes », explique que l'Amérique latine reste la région la plus démocratique du monde en développement. Cependant, cette réalité cache plusieurs problèmes importants : la polarisation politique, la perte de confiance dans les partis politiques, la désinformation sur les réseaux sociaux et l'augmentation du crime organisé. Les élections existent toujours, mais la démocratie a souvent du mal à répondre aux attentes sociales et à réduire les inégalités.

Cette fragilité démocratique n'est pas nouvelle. Comme le rappelle la « Fondation Carolina », les idées démocratiques en Amérique latine trouvent leurs origines dans les luttes pour l'indépendance au XIX^e siècle, inspirées par les révolutions européennes et américaines. Mais ces idéaux se

sont rapidement heurtés aux caudillos, aux élites économiques et aux interventions militaires.

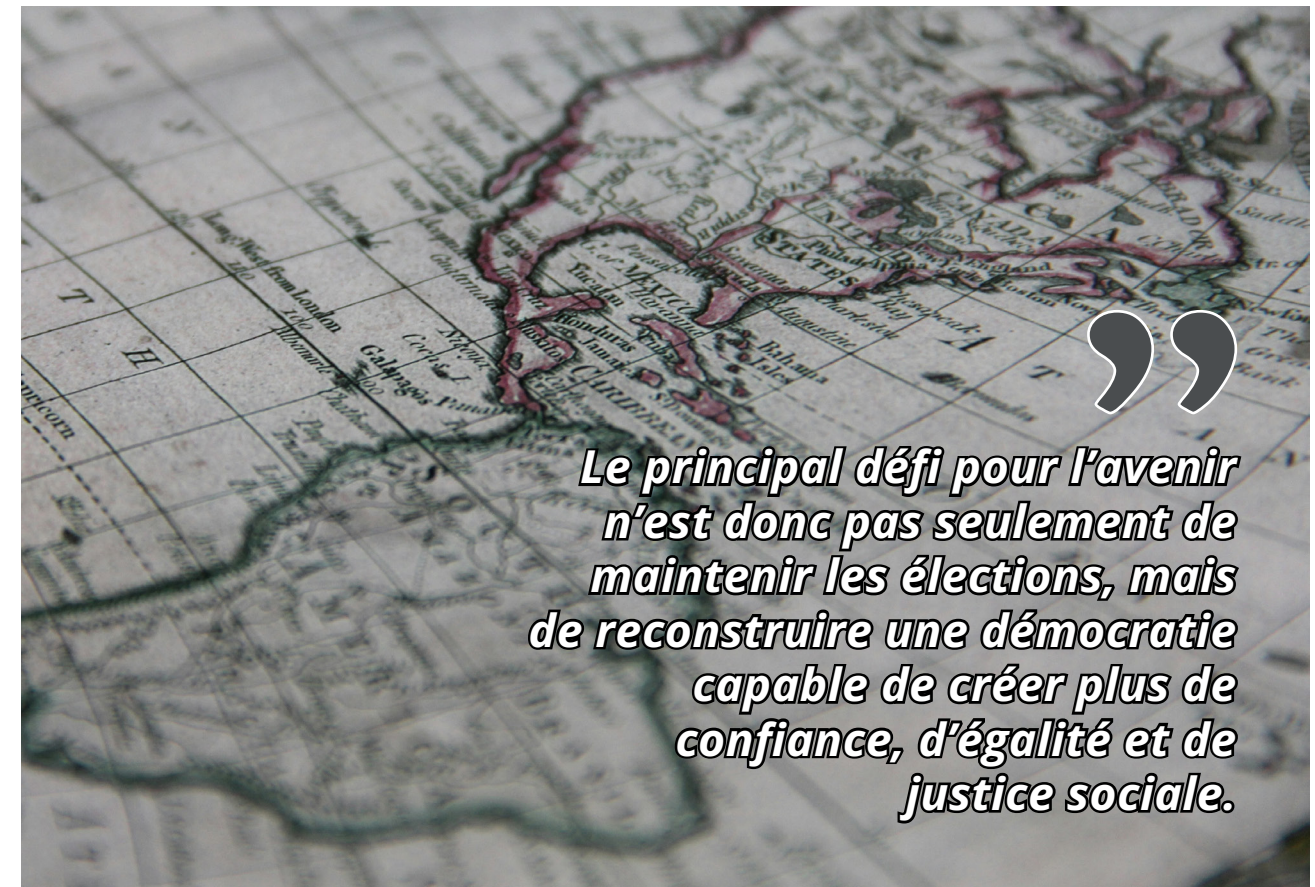
Le XX^e siècle a laissé une forte empreinte sur la région. Les dictatures militaires, les guerres civiles et les répressions ont marqué durablement les sociétés latino-américaines. Le retour des gouvernements démocratiques dans les années 1980 a permis une amélioration politique importante, mais les problèmes économiques et sociaux sont restés présents. Aujourd'hui encore, la pauvreté et les inégalités demeurent parmi les plus élevées du monde.

Dans ce contexte, les États-Unis continuent de jouer un rôle important dans la région. Depuis la doctrine Monroe au XIX^e siècle jusqu'aux interventions de la Guerre froide, Washington a exercé une grande influence sur la politique latino-américaine. Les États-Unis ont soutenu certains gouvernements alliés, parfois au détriment des principes démocratiques qu'ils défendaient officiellement. Plusieurs études historiques montrent que certaines interventions directes ou indirectes ont contribué à déstabiliser des gouvernements réformistes ou de gauche au XX^e siècle.

Aujourd'hui, cette influence est plus discrète. Les États-Unis restent un partenaire économique et sécuritaire majeur pour de nombreux pays latino-américains. Ils participent à des programmes de coopération institutionnelle, de lutte contre le narcotrafic et d'observation électorale. Mais une partie de la population latino-américaine voit encore cette relation avec méfiance, estimant qu'elle peut créer une forme de dépendance politique ou stratégique.

Israël, de son côté, développe une présence croissante dans la région, surtout dans les domaines de la sécurité, de la technologie et de la cybersécurité.

Crédit photo : Leon Overweel - 2018 - Utilisation gratuite sous la Licence Unsplash



Plusieurs gouvernements latino-américains collaborent avec Israël pour lutter contre le crime organisé et renforcer leurs systèmes de surveillance.

Cette coopération suscite cependant des débats importants. Les technologies de surveillance peuvent améliorer la sécurité publique, mais elles peuvent aussi représenter des risques pour les libertés individuelles et les droits fondamentaux. Dans des pays où les institutions restent fragiles, l'utilisation de systèmes de contrôle avancés peut favoriser des dérives autoritaires si des règles démocratiques strictes ne sont pas appliquées.

En parallèle, les réseaux sociaux et les plateformes numériques transforment profondément la vie démocratique. La circulation rapide des informations, mais aussi des fausses informations, augmente les tensions politiques et la polarisation idéologique. Les campagnes de désinformation affaiblissent la confiance dans les médias, les élections et les institutions publiques. Cette situation représente l'un des grands défis démocratiques du XXI^e siècle.

Malgré toutes ces difficultés, l'Amérique latine montre aussi une forte capacité de résistance démocratique. Les mouvements sociaux, les organisations citoyennes, les journalistes indépendants et les jeunes générations jouent un rôle essentiel dans la défense des libertés publiques et de la transparence. Dans plusieurs pays, les mobilisations populaires ont permis d'ouvrir des débats sur la justice sociale, les réformes constitutionnelles et la participation citoyenne.

Le principal défi pour l'avenir n'est donc pas seulement de maintenir les élections, mais de reconstruire une démocratie capable de créer plus de confiance, d'égalité et de justice sociale. Une démocratie qui protège les droits fondamentaux tout en répondant aux besoins concrets de la population.

Aujourd'hui, l'Amérique latine se trouve à un moment important de son histoire politique. Entre influences extérieures, crises internes et attentes citoyennes, la région doit redéfinir ce que signifie gouverner démocratiquement au XXI^e siècle. ■

La démocratie à l'épreuve du XXIème siècle : retrouver l'efficacité pour mieux servir l'humanisme

Les démocraties les plus anciennes sont aujourd'hui traversées par une crise profonde. Des États-Unis à la France, de l'Allemagne au Royaume-Uni, des systèmes politiques qui semblaient solidement établis voient leur légitimité contestée, leurs institutions fragilisées et les forces qui remettent en cause les principes de l'État de droit progresser. Cette évolution n'est ni propre à un pays, ni réductible à une seule force politique. Elle révèle une interrogation plus fondamentale : nos démocraties sont-elles encore capables de répondre aux attentes des citoyens dans un monde profondément transformé ?



RÉFLEXION

Par Jean-Yves Leconte

La première explication tient à un sentiment largement partagé : celui que les générations présentes ou futures vivent ou vivront moins bien que celles qui les ont précédées. Peu importe, au fond, que cette perception soit ou non conforme à la réalité. Lorsqu'une société doute de sa capacité à assurer le progrès collectif, c'est la confiance dans ses institutions, dans ses dirigeants et donc dans les règles du jeu qui s'érode. Alors que la comparaison avec le modèle soviétique, dans les années 1970 et 1980, ne laissait aucun doute sur la capacité du modèle des démocraties libérales d'assurer le progrès économique et social, la croissance de la Chine sur les trente dernières années a introduit un doute nouveau.

Cette perte de confiance explique en grande partie les bouleversements politiques observés ces dernières années, du trumpisme aux États-Unis à la montée des populismes dans la plupart des démocraties européennes. La démocratie n'est plus jugée sur ses principes, son respect des droits humains, mais sur sa capacité à délivrer des résultats.

Certains voudraient changer les modes de scrutin. La crise est plus profonde. Allemagne, Grande-Bretagne et France disposent de modèles très différents. La France dispose d'un système bipolaire, l'Allemagne d'un système parlementaire fédéral et la Grande-Bretagne (et singulièrement l'Angleterre) d'un système parlementaire centralisé. Malgré ces différences considérables, toutes ces démocraties connaissent aujourd'hui des tensions comparables. Quant à la France, les partis ne sont pas plus irresponsables qu'ailleurs. Les institutions conduisent les partis à privilégier la conquête de l'Élysée, ce qui empêche tout compromis pour gouverner dans les années qui précèdent. C'est bien ce que nous vivons depuis juillet 2024...

L'état de droit au cœur de la démocratie

La démocratie ne se réduit pourtant ni aux élections ni aux institutions. Elle suppose avant tout un État de droit. Une majorité ne peut être démocratique que si elle accepte que son pouvoir soit limité par des principes supérieurs garantissant les droits de chacun, y compris ceux des minorités. C'est un combat de tous les jours. Avant 1945, les femmes étaient exclues du suffrage dans de nombreux pays. En France, avant l'introduction de la question prioritaire de constitutionnalité en 2008, une loi

contraire à la Constitution pouvait rester en vigueur. Quant au respect des principes républicains dans les départements sur le territoire algérien avant 1962, mieux vaut ne pas les évoquer... L'histoire de la démocratie est celle d'un perfectionnement continu de l'État de droit, non celle d'un déclin à partir d'un passé idéalisé.

Le temps démocratique face à l'accélération numérique

Gouverner par le peuple suppose que le peuple puisse délibérer, confronter les arguments par des voies acceptées par toutes et tous. Cela demande du temps. Cette exigence est devenue plus difficile à satisfaire dans un univers où l'information circule instantanément et où les réseaux sociaux privilégient l'émotion, la polarisation et la réaction immédiate.

Ceci ne date pas de Facebook, TikTok ou Twitter. Dès 1929, dans La Rébellion des masses, José Ortega y Gasset mettait en garde contre une société moderne où une majorité cesserait de reconnaître les limites nécessaires à la vie collective. Si cet avertissement fut exprimé au moment où le fascisme pointait, il reste totalement actuel.

Les réseaux sociaux ont profondément transformé la manière de faire de la politique et de percevoir ses effets. Les partis politiques – outils essentiels de la vie démocratique et de l'engagement citoyen – deviennent parfois davantage des fan-clubs que des lieux de délibération et de formation de citoyens engagés, capables, ensuite, d'exercer des responsabilités publiques tout en sachant d'où ils viennent. Ainsi ils accentuent les risques soulignés par l'intellectuel espagnol. Parallèlement, les nouvelles technologies offrent également des possibilités inédites de transparence, d'accès à l'information publique et de participation citoyenne. Elles permettent aux citoyens de suivre les travaux parlementaires, d'interpeller leurs représentants ou de contribuer à des consultations publiques. Mais ces outils ne sauraient remplacer la démocratie représentative. Ils peuvent l'enrichir ; ils ne peuvent s'y substituer. Nous n'avons pas encore trouvé l'équilibre.

Si nous commençons à mesurer les capacités que les réseaux offrent à des influences extérieures pour peser sur nos débats nationaux, fracturer nos sociétés, nous n'avons pas encore trouvé le remède, dans le respect de la liberté d'expression. Ce sujet pèse sur nos démocraties, mais aussi sur les relations internationales, quand un pays parvient à manipuler l'opinion publique d'un autre pays. La situation de Xenia Fedorova, chroniqueuse de CNews et propagandiste du Kremlin est ainsi totalement anormale, surtout lorsque l'on note qu'un propagandiste islamiste identifié et qui n'aurait qu'une influence locale, lui est rapidement expulsé,

lorsqu'il est observé.

Des défis globaux qui nécessitent des réponses nationales

Une autre transformation majeure tient au fait que les principaux défis du XXIème siècle dépassent désormais les frontières nationales. Le changement climatique, la révolution numérique (intelligence artificielle, maîtrise des données, les nouveaux besoins énergétiques ...) concernent l'ensemble de l'humanité et ne pourront être relevés que si nous y répondons ensemble. Aucun État, aussi puissant soit-il, ne peut prétendre les résoudre seul. De surcroît, ils requièrent également des dirigeants politiques une solide culture scientifique dont ils sont souvent dépourvus... Ce décalage entre l'échelle des problèmes et celle des décisions politiques nourrit un sentiment d'impuissance. Les gouvernements nationaux sont sommés d'apporter des réponses qu'ils ne peuvent souvent fournir isolément. Cette frustration favorise le retour des discours nationalistes, qui proposent des réponses simples à des problèmes devenus globaux. Ou pire : la création de problèmes imaginaires, qui deviennent ensuite réels, par la grâce du conditionnement social.

La situation actuelle du monde invite à privilégier la souveraineté, comme principe de survie. Elle est essentielle, mais peut aussi apparaître comme étant en contradiction avec le climat de confiance qu'exigerait une réponse humaniste et commune aux défis actuels de l'humanité. C'est notre ligne de crête. La souveraineté du XXIème siècle ne peut pas être pensée comme l'isolement des nations. À cet égard, l'Europe représente une expérience historique sans équivalent. Elle démontre qu'il est possible de partager certaines souverainetés sans renoncer à la démocratie, mais au contraire en cherchant à lui donner les moyens d'agir à l'échelle des enjeux contemporains. Le 250ème de la Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique intervient dans un contexte où les principes qui l'ont inspiré vacillent sur leur terre de naissance. Ce constat peut nourrir le pessimisme. Il ne doit pas conduire au renoncement.

Le réalisme est nécessaire pour comprendre les rapports de force du monde contemporain. Pire, le cynisme n'est parfois pas inutile. Mais il ne saurait se substituer à l'ambition. Les démocraties n'ont jamais progressé sans une part d'utopie. Aujourd'hui encore, elles doivent redonner confiance dans l'efficacité de leur gouvernance et retrouver la capacité de proposer un horizon commun : celui d'un ordre international fondé sur le droit, la coopération entre les peuples et la protection des libertés. Cet horizon qu'Emmanuel Kant désignait déjà sous le nom de « paix perpétuelle ». Plus de deux siècles après et tant de guerres plus tard, elle demeure autant un rêve qu'une exigence politique. ■

Tchernobyl, 40 ans après

Un test et des leçons pour la démocratie

DÉCRYPTAGE

Le 26 avril dernier a marqué le 40e anniversaire du plus grave accident nucléaire civil de l'histoire de l'humanité : la catastrophe de Tchernobyl. L'occasion de revenir sur un événement qui a accéléré l'effondrement de l'URSS et contribué à faire émerger la question du droit à l'information environnementale. Où la transparence démocratique demeure un enjeu inégalement apprécié.

Même si la centrale nucléaire dont le réacteur n° 4 a explosé le 26 avril 1986 se trouve en Ukraine, en raison des vents qui soufflaient vers le nord ce jour-là 70% des particules radioactives diffusées dans l'atmosphère sont retombées sur le territoire de l'actuelle république du Bélarus (alors appelée Biélorussie). Tchernobyl symbolise la manière dont un régime autoritaire – comme celui de l'URSS à l'époque – gère un accident de ce type : nier d'abord, minimiser ensuite !

La catastrophe a mis à rude épreuve la politique de la glasnost lancée quelques mois plus tôt par Mikhaïl Gorbatchev, en préambule de sa refonte du système économique et de gouvernance soviétique, la perestroïka – réforme qui allait entraîner l'effondrement même dudit système quelques années plus tard.

A l'époque de l'accident, la population soviétique a été maintenue dans l'ignorance sur sa gravité et le fait qu'en se consumant, le cœur du réacteur a continué d'émettre des particules radioactives. Les trois premiers jours, aucune information n'a filtré au sujet de l'incendie. La cinquantaine de pompiers en lutte contre les flammes ignoraient que cette surexposition causerait leur mort dans d'atroces souffrances quelques jours plus tard. Quand les habitants de la ville voisine de Pripyat furent enfin évacués, ils furent tenus au secret : pas question de gâcher la bonne humeur générale à l'approche des défilés du 1er mai ! Ce n'est qu'après la détection d'un niveau anormal de radioactivité en Scandinavie que Moscou dut reconnaître l'accident. Pendant des années, les autorités soviétiques chercheront à

minimiser le nombre de victimes et les conséquences sanitaires de la catastrophe, tout en limitant le travail des scientifiques chargés d'en évaluer les effets à long terme.

Un héritage toujours présent au Bélarus

Le déni ne s'est pas arrêté après la disparition de l'URSS. Il se poursuit dans le Bélarus indépendant où les effets délétères des contaminations radioactives sur la santé demeurent sous-évalués et où ils se font pourtant encore sentir – cancers, malformations fœtales, retard de croissance et infertilité des enfants nés ces quatre dernières décennies, etc.

Malgré une courte parenthèse démocratique au début des années 1990, le pays demeure sous un régime autoritaire où la circulation de l'information reste étroitement contrôlée. Nostalgique de l'URSS, le régime célèbre l'héroïsme des « liquidateurs », Ces milliers d'hommes qui se sont sacrifiés pour contenir la catastrophe. En attendant, leurs veuves subissent des intimidations du KGB quand elles réclament une revalorisation de leur pension. Toute commémoration du 26 avril est bannie, et depuis 30 ans, chaque tentative d'organiser une marche du souvenir entraîne des arrestations pour « troubles à l'ordre public » ou « extrémisme » – un chef d'accusation récurrent depuis 2020 pour réprimer toute dissidence au Bélarus.

Le droit à l'information, pilier de la démocratie

En catalysant les rancœurs des Biélorusses et des

Ukrainiens contre Moscou, la mauvaise gestion de l'accident de Tchernobyl par les autorités soviétiques a contribué à discréditer les mensonges du régime, et accéléré sa chute. A l'international, cette crise sanitaire dont toute l'Europe a ressenti les conséquences – même si certains pays (dont la France) ont choisi de les minimiser – a favorisé l'adoption de conventions de l'ONU qui consacrent des principes démocratiques en matière environnementale, du moins à l'échelle européenne.

En 1991, tous les pays européens adoptèrent la Convention d'Espoo, qui les oblige à informer des projets industriels ou d'infrastructure qui pourraient avoir des impacts environnementaux négatifs pour leurs voisins, et ce dès le stade de la planification. Les États signataires se sont engagés non seulement à notifier les projets à l'avance, mais à associer les pays potentiellement affectés, et leurs organisations de la société civile, à l'évaluation de cet impact environnemental.

Quelques années plus tard, l'Europe s'est dotée d'un autre instrument de protection de la démocratie en matière environnementale, la Convention d'Aarhus (1998), qui fait de la transparence et de la responsabilité au sujet de l'environnement un pilier du droit européen des droits de l'homme. Elle est venue consacrer trois principes fondamentaux qui lient tous les États signataires : accès à l'information : chaque citoyen a le droit de consulter l'information environnementale détenue par les autorités publiques, qui ont l'obligation de la diffuser et de répondre aux demandes du public dans des délais raisonnables ; participation du public aux décisions : citoyens et associations doivent être consultés et impliqués lors de l'élaboration de projets, plans ou politiques qui ont un impact sur l'environnement ; accès à la justice : chacun a le droit de contester devant les tribunaux ou une autre instance indépendante les décisions, actes ou omissions des autorités qui ne respecteraient pas ces principes ou le droit de l'environnement.

En reconnaissant aux opinions publiques un droit de regard sur des politiques publiques qui peuvent affecter l'environnement, ces textes ont contribué à faire de la transparence environnementale un élément essentiel du fonctionnement démocratique européen.

... des autocrates qui redoutent la transparence

On ne s'étonnera guère alors que le Bélarus ait dénoncé en 2022 la Convention d'Aarhus, que le régime d'Alexandre Loukachenko avait régulièrement enfreinte dans le cadre de la construction de sa première centrale nucléaire, à Astravets près de la frontière lituanienne. Quant au régime russe, il n'aime guère plus la transparence en matière environnementale : signataire de la Convention d'Espoo, la Russie ne l'a jamais ratifiée ; elle s'est abstenue d'adopter la Convention d'Aarhus aussi. Moscou continue de dénigrer aussi bien les conclusions des scientifiques que les revendications démocratiques des lanceurs d'alerte, activistes écologistes et défenseurs des droits humains du pays, tous victimes de répression.

Pire, il semble que Moscou n'a cure des mises en garde de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique, qui a appelé les belligérants à faire preuve de retenue et à agir en responsabilité pour limiter l'impact de la guerre en Ukraine sur les installations nucléaires civiles. En vain – le 14 février 2025, un drone russe a heurté le dôme de confinement mis en place en 2019 pour protéger le réacteur de Tchernobyl accidenté. La structure a été endommagée, tout comme le système de ventilation, essentiel au confinement de la radioactivité dans le sarcophage. Bien qu'aucun niveau de radiation anormal n'ait été mesuré depuis, ces dégâts fragilisent le dispositif de protection et nécessitent de coûteux travaux de rénovation. En contexte de guerre comme en contexte autoritaire, la sécurité environnementale, malheureusement, passe au deuxième plan devant les intérêts de sécurité, tels que les autocrates les entendent. ■

Par Anaïs Marin

Un partenariat inédit pour accompagner les étudiants du réseau AEFE vers leurs études en France

Chaque année, plusieurs milliers de jeunes issus du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) choisissent de poursuivre leurs études supérieures en France. Pour beaucoup, il s'agit d'un retour vers un pays qu'ils connaissent parfois peu ou qu'ils découvrent véritablement pour la première fois dans le cadre d'une installation durable.

Cette nouvelle étape est souvent enthousiasmante, mais elle peut également s'accompagner de nombreuses interrogations : démarches administratives, découverte d'un nouvel environnement universitaire, recherche de repères, compréhension des usages, de la vie quotidienne ou encore création d'un premier réseau social.

Conscientes de ces enjeux, les associations AGIRabcd et Français du monde - ADFE ont décidé d'unir leurs compétences au travers d'un partenariat original et profondément humain.

L'objectif : permettre à chaque étudiant qui le souhaite de bénéficier, dès son arrivée en France, de l'accompagnement d'un référent bénévole, capable de répondre à ses questions, de l'orienter, de l'écouter et de l'aider à prendre ses marques dans son nouveau cadre de vie.

Il ne s'agit pas de se substituer aux administrations, aux universités ou aux familles, mais bien d'offrir une présence rassurante, un interlocuteur de proximité, capable de faciliter les premiers pas en France et de prévenir les situations d'isolement que peuvent connaître certains étudiants.

Ce dispositif repose sur un réseau de bénévoles expérimentés répartis sur l'ensemble du territoire français. Grâce à leur connaissance des réalités locales et de la vie quotidienne, ils pourront accompagner les étudiants dans la découverte de leur ville d'accueil, de leur environnement universitaire et des principales démarches auxquelles ils seront confrontés.

Si cette première convention s'adresse prioritairement aux élèves et anciens élèves du réseau

AEFE poursuivant leurs études supérieures en France, l'ambition est plus large. À terme, ce réseau d'accompagnement a vocation à bénéficier à l'ensemble des jeunes Français ou anciens élèves du réseau français à l'étranger qui entreprennent des études en France et souhaitent pouvoir compter sur un soutien de proximité.

Ce partenariat constitue également une nouvelle illustration de la vocation de Français du monde - ADFE : accompagner les Français tout au long de leur parcours de vie, avant leur départ, pendant leur expatriation, mais aussi lors de leur retour ou de leur installation en France.

Il s'inscrit enfin dans une dynamique appelée à se développer avec la création prochaine de la section Français du monde - ADFE France, qui contribuera à structurer et à renforcer ce réseau de référents sur l'ensemble du territoire national. Cette nouvelle organisation permettra de mobiliser davantage de bénévoles, de couvrir un nombre croissant de villes universitaires et d'offrir un accompagnement toujours plus proche des besoins des étudiants.

En associant l'expérience d'AGIRabcd dans l'accompagnement bénévole et le réseau international de Français du monde - ADFE, cette convention ouvre une nouvelle voie en faveur des jeunes qui franchissent une étape déterminante de leur parcours.

Parce qu'un accueil bienveillant, quelques conseils au bon moment et un visage familier peuvent parfois faire toute la différence, ce partenariat place la solidarité, la proximité et la transmission au cœur de l'engagement associatif.

Comment bénéficier de cet accompagnement ?

Vous allez prochainement rejoindre la France pour y poursuivre vos études supérieures ?

Si vous êtes élève ou ancien élève du réseau AEFE et que vous souhaitez être accompagné lors de votre installation, nous vous invitons à prendre contact avec la section Français du monde - ADFE de votre pays de résidence.

Les coordonnées de nos sections sont disponibles sur le site de Français du monde - ADFE. Elles pourront recueillir votre demande et vous orienter vers le référent le plus adapté à votre futur lieu d'études.

Si aucune section n'existe dans votre pays de résidence, vous pouvez contacter directement le Bureau national de Français du monde - ADFE, qui transmettra votre demande à la section France. Celle-ci se chargera de vous mettre en relation avec le référent bénévole le plus proche de votre établissement d'enseignement supérieur.

Notre objectif est simple : faire en sorte qu'aucun étudiant arrivant en France ne se sente seul face à ses premières démarches ou aux interrogations qui accompagnent une nouvelle vie. Grâce à ce réseau de bénévoles, chacun pourra trouver une oreille attentive, des conseils pratiques et un accompagnement bienveillant pour réussir son installation et démarrer sereinement ses études.

Renseignements sur : francais-du-monde.org
Nous contacter : contact@francais-du-monde.org



Apprendre à vivre avec les fleuves

L'eau est au cœur de nos vies. Pourtant, partout dans le monde, les fleuves et les rivières subissent les effets de la pollution,

de l'urbanisation et du changement climatique. Au Vietnam, ces enjeux sont particulièrement visibles dans le delta du Mékong et à Hô Chi Minh-Ville, où la qualité de l'eau, les inondations et la salinisation des terres représentent des défis majeurs. Pour sensibiliser les jeunes générations à ces questions, le laboratoire CARE (Center for Asian Research on Environment) a développé plusieurs jeux pédagogiques destinés aux élèves du primaire et du secondaire. Rencontre avec Frédéric Cazenave, chercheur au sein du laboratoire et porteur des activités du CARE du projet FEF « Vivre avec les Fleuves ».

ENTRETIEN

Pouvez-vous nous présenter votre parcours et le travail du laboratoire CARE ?

Frédéric Cazenave : « Je suis hydrométéorologue à l'Institut de Recherche pour le Développement, l'IRD. Je suis en poste au Vietnam depuis janvier 2024, à Saigon, comme directeur scientifique adjoint du Laboratoire Mixte International CARE. Mes travaux de recherche visent à étudier la variabilité spatiale et temporelle des pluies intenses qui affectent l'Asie du Sud-Est, principalement le sud du Vietnam.

Notre laboratoire de recherche CARE est né il y a treize ans, d'un partenariat entre les équipes de l'IRD, de l'Institut Polytechnique de Grenoble et de l'Université Polytechnique de

Hô Chi Minh-Ville. Aujourd'hui, au Laboratoire, plus de 60 chercheurs vietnamiens et français travaillent sur des problématiques liées à l'eau et à l'environnement dans le sud du Vietnam. Ils étudient la pollution des eaux, la dynamique des rivières, les problèmes de subsidence, d'érosion côtière, d'intrusion saline, l'impact de l'urbanisation sur les milieux aquatiques et les solutions fondées sur la nature permettant d'améliorer la résilience des territoires, la protection contre les inondations et le traitement des eaux ».

Comment est née l'idée de créer des jeux pédagogiques pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'eau et des fleuves ?

FC : « Nous avons développé une expertise importante sur les enjeux liés à l'eau et à l'environnement à Hô Chi Minh-Ville et, plus largement, dans le sud du Vietnam. Il nous est rapidement apparu essentiel que les connaissances produites par la recherche soient partagées avec les populations locales, afin de renforcer leur compréhension des enjeux environnementaux et leur engagement en faveur de la préservation des milieux aquatiques qui façonnent leur territoire. Nous nous adressons en priorité aux jeunes générations, qui seront les principaux acteurs des territoires de demain. Nous faisons le choix de développer des jeux pédagogiques, collaboratifs et ludiques pour permettre aux élèves de découvrir les résultats

de nos recherches, de mieux comprendre les interactions entre les activités humaines et l'environnement, et surtout de réfléchir collectivement à des solutions de préservation et de restauration des écosystèmes. Le lancement du projet FEF « Vivre avec les Fleuves » nous offre un cadre institutionnel idéal pour concevoir et déployer cet ensemble d'outils pédagogiques, tout en valorisant les initiatives déjà mises en œuvre par les acteurs locaux et institutionnels pour préserver les ressources en eau et les écosystèmes fluviaux ».

Le projet repose sur trois outils : le jeu d'Ôcourant, le jeu numérique « Éch'y et les canaux » et la fresque « Au fil de la Saigon ». Comment fonctionnent-ils et quels sont leurs objectifs ?

FC : « Chaque jeu est adapté à un niveau scolaire et à une tranche d'âge spécifique. Les contenus et les activités correspondent au niveau d'apprentissage des participants et tient compte de leurs capacités de compréhension, d'analyse et de réflexion. Cette progression pédagogique permet aux enfants et aux adolescents de s'approprier des notions de plus en plus complexes et de participer activement à la recherche de solutions face aux enjeux environnementaux abordés. Par exemple, « le jeu d'Ôcourant », la petite loutre de la rivière Saigon et mascotte du projet FEF, est un jeu de parcours à taille humaine dans lequel les enfants incarnent eux-mêmes les pions. Destiné aux élèves de 5 à 10 ans, il vise à sensibiliser les plus jeunes aux problématiques environnementales locales à travers la diffusion de messages clés tout au long du parcours.

Le jeu numérique « Éch'y et les canaux » s'adresse aux 10-13 ans. Joué en salle informatique, il alterne trois mini-jeux à score avec des temps d'échanges animés reposant sur une démarche de photo-langage. Les participants y abordent notamment les questions liées aux déchets présents dans les canaux, au tri des déchets et à la biodiversité aquatique. Enfin, la fresque « Au fil de la Saigon », destinée aux 12-15 ans, propose une approche collaborative inspirée des démarches d'intelligence collective développées dans des ateliers tels que la Fresque du Climat. Elle sensibilise les participants aux problématiques d'inondation et de pollution des canaux et des rivières de Hô Chi Minh-Ville. Les joueurs y explorent les interactions entre les activités humaines, les écosystèmes et les populations, avant d'identifier collectivement des solutions



Crédit photo : Frédéric Cazenave - DR

concrètes permettant de réduire les impacts environnementaux et de renforcer la résilience des territoires. L'ancrage territorial constitue un élément central de l'ensemble de ces jeux. En mobilisant des situations, des enjeux et des dynamiques directement liés à l'environnement de vie des participants, ils favorisent l'appropriation des connaissances et renforcent la compréhension des problématiques environnementales locales ».

Quels sont aujourd'hui les principaux défis auxquels sont confrontés les fleuves et les ressources en eau au Vietnam ?

FC : « Les fleuves et les ressources en eau du Vietnam sont aujourd'hui confrontés à des défis multiples et étroitement liés. L'urbanisation rapide, l'industrialisation et l'intensification des activités agricoles exercent une pression croissante sur les milieux aquatiques, entraînant une dégradation progressive de la qualité de l'eau et des écosystèmes. La présence massive de déchets flottants dans les rivières et les canaux ne constitue que la partie visible de cette pollution. La fragmentation progressive des plastiques en microplastiques, associée aux nombreux contaminants issus des activités agricoles, industrielles et domestiques, ainsi qu'à une capacité encore insuffisante de collecte et de traitement des eaux usées, perturbent fortement l'équilibre de ces milieux et affectent durablement la biodiversité ».

Les problèmes du Mékong dépassent largement les frontières vietnamiennes. Peut-on protéger efficacement le delta

sans une coopération entre tous les pays traversés par le fleuve ? FC : « Depuis 1995, il existe une organisation intergouvernementale, la Commission du Mékong, qui réunit le Cambodge, le Laos, la Thaïlande et le Vietnam. Cette commission a pour mission de coordonner la gestion durable des ressources en eau, de favoriser le partage équitable de la ressource et de promouvoir un développement durable à l'échelle du bassin du Mékong. Cependant, les besoins économiques de chacun de ces États souverains priment souvent sur l'intérêt collectif. Ainsi, au fil de la construction de nombreux barrages en amont du fleuve et de l'extraction des sables de rivière, le delta du Mékong a vu son débit diminuer et les apports en sédiments, essentiels à sa préservation, se réduire considérablement. On constate une aggravation de l'érosion de ses berges, une augmentation des intrusions salines, et un affaissement progressif du delta lié en grande partie au pompage des eaux souterraines, engendrant une fragilisation des écosystèmes et des moyens de subsistance des populations qui en dépendent ».

Protéger l'eau, c'est protéger notre avenir.

Pensez-vous que l'éducation à l'environnement devrait aujourd'hui occuper une place beaucoup plus importante à l'école, voire devenir une discipline fondamentale au même titre que les mathématiques, l'histoire ou les langues ?

FC : « Nous avons tous intérêt à respecter, protéger et restaurer notre environnement, fortement dégradé au cours des dernières décennies par un développement urbain, agricole et industriel soutenu. Il est essentiel que les nouvelles générations prennent pleinement conscience de l'importance de préserver les écosystèmes et s'engagent dans des modes de développement plus durables, afin de ne pas reproduire les pratiques du passé qui contribuent largement à la dégradation de l'environnement. Cette prise de conscience passe nécessairement par l'apprentissage et l'éducation. L'éducation à l'environnement ne doit pas être considérée comme une discipline à part, mais comme une thématique transversale mobilisable dans de nombreux enseignements. À l'image des DNL, Disciplines Non Linguistiques, où certaines matières sont enseignées dans une langue étrangère, on pourrait imaginer le développement de DNE, Disciplines Non Environnementales, intégrant les enjeux environnementaux au sein de disciplines aussi variées que les mathématiques, les sciences, la géographie ou encore les langues. Cette approche permettrait aux élèves de mieux appréhender la complexité des défis environnementaux et de développer, dès le plus jeune âge, une culture commune de la durabilité ».

Malgré les menaces qui pèsent sur les ressources en eau et l'environnement, voyez-vous des raisons d'espérer ? Les nouvelles générations, la recherche ou les nouvelles technologies peuvent-elles contribuer à inverser la tendance ?

FC : « Oui, il existe de nombreuses raisons d'espérer, même si les défis sont considérables. Tout d'abord, la prise de conscience des enjeux environnementaux est aujourd'hui beaucoup plus forte qu'elle ne l'était il y a encore quelques décennies, notamment chez les jeunes générations. Au cours des actions de médiation que nous menons dans les écoles, je suis souvent frappé par la curiosité, la sensibilité et la capacité des élèves à s'approprier rapidement des problématiques pourtant complexes. Ils seront les citoyens, les décideurs et les scientifiques de demain ; leur donner les clés pour comprendre le fonctionnement de leur environnement est donc essentiel. La recherche et l'ingénierie jouent également un rôle majeur. Les progrès réalisés dans les domaines de l'observation de la Terre, de la télédétection, des capteurs environnementaux ou encore de la modélisation numérique nous permettent aujourd'hui de mieux comprendre le fonctionnement des systèmes hydrologiques, d'anticiper certains risques et d'évaluer l'efficacité des solutions mises en œuvre. Mais la technologie seule ne suffit pas. Les réponses aux défis environnementaux doivent nécessairement être interdisciplinaires et multidisciplinaires, et associer chercheurs, décideurs, acteurs du territoire et populations locales. Je suis également



Crédit photo : Frédéric Cazenave - DR

convaincu qu'une partie des solutions viendra d'un meilleur dialogue entre les connaissances scientifiques et les savoirs locaux, ainsi que du développement de solutions fondées sur la nature. Pendant longtemps, nous avons surtout cherché à maîtriser les fleuves à l'aide d'infrastructures toujours plus importantes. Aujourd'hui, nous comprenons qu'il faut aussi apprendre à vivre avec eux, à les respecter, en redonnant davantage de place aux écosystèmes et en intégrant les contraintes naturelles dans l'aménagement des territoires. Enfin, je reste profondément optimiste car l'histoire montre que les sociétés sont capables d'évoluer lorsque les enjeux sont clairement identifiés et partagés. La sensibilisation, l'éducation

et la médiation scientifique ont un rôle central à jouer pour accompagner cette transition et permettre aux nouvelles générations de construire des modèles de développement durables ».

À travers le projet « Vivre avec les Fleuves », Frédéric Cazenave et les équipes du laboratoire CARE rappellent une évidence : protéger l'eau, c'est protéger notre avenir. En sensibilisant les jeunes dès aujourd'hui, ils contribuent à former des citoyens capables de comprendre les défis environnementaux de demain et, surtout, d'y apporter des solutions.

Propos recueillis par
Jaime Peypoch

L'éducation, c'est aussi la solidarité !



**Solidarité
Laïque**

50 €

**17 € après
déduction fiscale**

**Des vacances
en famille
pour 1 enfant
fragilisé
en France**



L'éducation, ce n'est pas seulement aller à l'école.

Séances de sensibilisation sur les violences basées sur le genre et les grossesses précoces en Haïti, accompagnement de mamans solos à Madagascar, soutien de projets de femmes entrepreneures en Tunisie...

**Soutenez nos actions en France
et dans le monde et bénéficiez
de -66 % sur vos dons !**